



# Le recrutement des professeurs des écoles :un effet IUFM ?

Christophe Michaut

► **To cite this version:**

Christophe Michaut. Le recrutement des professeurs des écoles :un effet IUFM ?. Recherches en éducation, CREN - Université de Nantes, 2010, pp.24-37. <halshs-01225452>

**HAL Id: halshs-01225452**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01225452>**

Submitted on 6 Nov 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Le recrutement des professeurs des écoles : un effet IUFM ?**

Christophe Michaut<sup>1</sup>

### Résumé

*De nombreux travaux portent sur le travail enseignant (Lessard et Tardif, 2005 ; Maroy, 2005), leurs pratiques professionnelles, leurs rôles dans les établissements, leur identité (Rayou et van Zanten, 2004) ou leur socialisation professionnelle (Guibert, Lazuech et Rimbert, 2008), mais très peu sur leur recrutement alors que le départ à la retraite de 45% des enseignants du primaire est prévu entre 2003 et 2013 (Evain, 2005). L'article porte sur le recrutement des candidats au concours de professeur des écoles. Les candidats peuvent s'y préparer dans le cadre d'un IUFM ou s'y présenter en candidat libre. Il s'agit ici d'évaluer l'effet IUFM, c'est-à-dire la valeur ajoutée qu'apporte l'IUFM dans les chances de réussite au concours par rapport aux candidats qui n'ont pas bénéficié de cette préparation, à partir d'une enquête de cheminement des candidats inscrits aux épreuves d'entrée d'un IUFM (N=1266) jusqu'à leur admission dans le corps de professeur des écoles. Les résultats montrent toutes choses égales par ailleurs que les étudiants suivant une formation à l'IUFM ont quatre fois plus de chance d'être reçus au concours que les candidats libres. Cet effet très significatif de l'IUFM résulte en partie du pré-recrutement des candidats les mieux armés pour réussir les épreuves du concours.*

De nombreux travaux portent sur le travail enseignant (Lessard et tardif, 2005 ; Maroy, 2005), leurs pratiques professionnelles, leurs rôles dans les établissements, leur identité professionnelle (Rayou et van Zanten, 2004) ou leur socialisation professionnelle (Guibert, Lazuech et Rimbert, 2008), mais très peu sur leur recrutement alors que le départ à la retraite de 45% des enseignants du primaire est prévu entre 2003 et 2013 (Evain, 2005). Autant dire que ce renouvellement massif de ces enseignants mérite que l'on s'intéresse de près à leur recrutement. Jusqu'à aujourd'hui, celui-ci s'effectuait par un concours accessible à tout titulaire d'une Licence ou sous certaines conditions (sportifs de haut niveau, mères et pères d'au moins trois enfants). Les candidats qui s'inscrivent au concours externe de recrutement de professeur des écoles (CERPE) peuvent s'y préparer dans le cadre d'un IUFM durant une première année dite PE1. A défaut, ils peuvent suivre une préparation assurée par le Centre National d'Etudes à Distance (CNED) ou par une structure privée. Il s'agira ici d'évaluer l'effet IUFM, c'est-à-dire la valeur ajoutée qu'apporte l'IUFM dans les chances de réussite du concours par rapport aux candidats qui n'ont pas bénéficié de cette préparation, candidats que l'on qualifiera de candidats « libres ». Une simple comparaison des résultats au CERPE montre qu'à la session 2006, le taux de réussite des candidats ayant préparé le concours en IUFM est de 36,8% contre 14,7% pour les candidats libres (Paola, 2006). Ce résultat semble donc souligner le bénéfice que tirent les étudiants de l'IUFM par rapport aux candidats libres. Il serait alors tentant de considérer que la préparation offerte par l'IUFM garantit aux étudiants des chances supplémentaires d'accéder au professorat des écoles par rapport à une préparation alternative (CNED, structure privée, préparation individuelle). Cependant, le pré-recrutement des candidats en PE1 opéré par les IUFM les conduit à sélectionner *a priori* les « meilleurs » étudiants, c'est-à-dire les étudiants qui ont la plus forte probabilité de réussir le CERPE. Pour véritablement évaluer « l'effet IUFM », il faudrait comparer les résultats des étudiants des IUFM à ceux des candidats libres en tenant compte de leurs caractéristiques individuelles (en particulier leur scolarité antérieure) et les

<sup>1</sup> Maître de conférences, Centre de Recherche en Education de Nantes, Université de Nantes.

conditions de préparation aux épreuves du concours. A défaut d'une enquête spécifique auprès de tous les candidats, nous avons retenu d'exploiter une enquête réalisée en 2005 auprès d'un échantillon de candidats inscrits aux tests d'entrée en PE1 dans un IUFM. Parmi les 3209 candidats inscrits à ces tests, 1266 ont répondu à un questionnaire (soit 39,5%) qui portait sur leurs caractéristiques sociodémographiques, leur scolarité antérieure, leur représentation du métier, etc.

Le suivi des 1266 candidats aux tests d'entrée permet de comparer les chances d'accès en PE2 des étudiants IUFM aux candidats libres. En effet, parmi les 1266 candidats, 587 s'inscriront au CERPE dans la même académie l'année suivante. Parmi ces derniers, 308 étaient inscrits à l'IUFM (soit 52,4%) et 279 n'y étaient pas. C'est donc le cheminement de ces deux catégories de candidats qui sera examiné ici de manière à estimer toutes choses égales par ailleurs leurs chances respectives de réussite au CERPE.

Par ailleurs, cette enquête permettra d'estimer l'éventuelle corrélation entre les épreuves du test d'entrée en PE1 (Mathématiques, Français et Culture professionnelle) et les résultats au CERPE (admissibilité et admission). Ces corrélations donneront des indications sur l'adéquation entre le pré-recrutement de l'IUFM et le concours de professeur des écoles : les chances de réussite au CERPE dépendent-elles des scores obtenus à chaque épreuve du test d'entrée ? Certaines de ces épreuves sont-elles plus déterminantes que d'autres ? Mais avant d'aborder le cheminement des étudiants, attardons-nous sur les modes de pré-recrutement réalisés par les IUFM.

## 1. Les modes de pré-recrutement des candidats

### ■ *Un pré-recrutement sous contrainte*

Les IUFM doivent arbitrer entre différents modes de recrutement tout en répondant à plusieurs exigences. Les IUFM doivent d'abord rendre compte à la tutelle de leur efficacité. Or, cette mesure recouvre des définitions variables selon les objectifs visés. Un IUFM peut être considéré efficace si ses taux de réussite au CERPE sont supérieurs à la moyenne nationale. Dans ce cadre, l'efficacité que l'on pourrait qualifier d'efficacité interne (Duru-Bellat et *al.*, 2000) s'établit sur l'adéquation recrutement-réussite au concours, des taux de réussite plus élevés que la moyenne nationale renvoyant subjectivement à la qualité de la formation. Une seconde manière d'appréhender l'efficacité repose sur une mesure externe des résultats produits par chaque IUFM. Il s'agirait alors de les évaluer selon leurs capacités à former des enseignants plus efficaces. Mais, la principale difficulté réside ici dans la définition d'un enseignant efficace. Est-ce celui qui adoptera des comportements attendus par l'institution scolaire ou celui qui fera davantage progresser les élèves ? Une deuxième contrainte repose sur l'égalité de traitement des candidats à la préparation au concours. Cette égalité consiste à sélectionner les candidats sur des critères précis et des barèmes préalablement établis. Les IUFM devront donc choisir les épreuves, constituer des barèmes et/ou établir une grille d'indicateurs pondérés. Une troisième tension est fondée sur les contraintes des partenaires ou de la tutelle. Il en va ainsi lorsqu'il existe un accord entre l'IUFM et l'Université locale pour que les modules de préprofessionnalisation garantissent des points supplémentaires aux candidats. De même, le rectorat peut demander aux IUFM de réserver des places aux assistants d'éducation, aux étudiants ayant échoué une première fois au CERPE ou aux candidats préparant des concours spécifiques (*e.g.* langues régionales). Une quatrième contrainte repose sur l'organisation de la sélection des candidats. Dans la mesure où la sélection des candidats s'effectue sur un grand nombre de postulants et, afin de limiter le coût de cette opération, les IUFM peuvent difficilement multiplier les modes de recrutement (épreuves sur tests, dossier, entretien). Une cinquième tension repose sur le caractère local du recrutement. Tension entre la volonté d'attirer les meilleurs candidats et refus de mise en concurrence des IUFM. Il est patent que la passation des tests, lorsqu'elle se déroule le même jour, dans différents IUFM, outre des raisons

organisationnelles, permet de limiter les candidatures multiples et de mettre en concurrence les IUFM. Il s'agit parfois de favoriser l'attractivité d'un IUFM, particulièrement lorsque l'établissement est peu demandé (cas des IUFM d'Ile-de-France), par un dispositif de sélection évitant la « fuite » des candidats vers d'autres académies (points supplémentaires pour les titulaires d'une Licence de l'académie, recrutement sur dossier moins contraignant pour les candidats que les épreuves sur table). Finalement, chaque IUFM doit arbitrer entre ces différents éléments : être efficace et équitable dans un contexte local et social donné.

### ■ **Modèles de pré-recrutement**

Il est possible de dresser une « typologie » des modes de recrutement opérés par les IUFM en retenant trois dimensions essentielles :

- la reconnaissance des aptitudes des candidats : à un premier pôle, la sélection s'effectuera sur la base d'attestation (de diplôme, de brevet, de certificat). A l'opposé, l'institution ne s'appuie pas sur la certification mais opère la sélection sur les acquis et les compétences des candidats ;
- le type d'expérience privilégié : à une extrémité, seule l'expérience scolaire et en particulier le capital scolaire est reconnue. A l'autre, les expériences « professionnelles » sont fortement valorisées ;
- les caractéristiques sociodémographiques et géographiques des candidats : certains IUFM peuvent exclure totalement cette dimension, alors qu'à l'inverse, d'autres accorderont des points supplémentaires ou réserveront des places aux candidats présentant certaines de ces caractéristiques.

Un premier modèle que l'on pourrait qualifier de modèle de l'« égalité formelle des chances » vise à offrir formellement les mêmes conditions d'accès à la formation en IUFM indépendamment *a priori* de toutes caractéristiques sociales, scolaires et personnelles des candidats. Seules certaines connaissances disciplinaires et quelques compétences didactiques rudimentaires sont exigées des candidats. Il s'agit avant tout d'éliminer les candidats qui ne maîtrisent pas ces compétences dont on considère qu'elles sont la base du métier, la formation en IUFM ayant pour objectif d'apporter les compétences professionnelles. Ce modèle, proche de nombreux concours de la fonction publique, va privilégier les épreuves standardisées, ne souffrant d'aucune contestation possible de la part des candidats et ne laissant aucune interprétation de la part des recruteurs. Dès lors, l'épreuve par test, offrant de telles garanties, est privilégiée. Dans ce modèle, l'expérience professionnelle et la qualification sur titre (hormis l'obtention d'une Licence) ne sont pas reconnues en tant que telles.

Un deuxième modèle s'appuiera, comme le précédent, sur les connaissances scolaires des candidats mais également sur leur capacité à exercer la future activité professionnelle. En particulier, il s'agit d'évaluer chez les candidats l'expression orale, leurs motivations et leurs représentations du métier. On peut émettre l'hypothèse que les recruteurs anticipent la seconde phase du CERPE au cours de laquelle certaines de ces compétences seront valorisées. L'entretien ou un dossier détaillé seront retenus dans ce modèle « des attitudes et des représentations ».

Un troisième modèle, que l'on pourrait qualifier de modèle de « l'excellence scolaire » est fondé sur le « signalement » des candidats. Tout comme dans le premier modèle, la dimension scolaire est prégnante. Il s'en distingue néanmoins par le mode de reconnaissance. Il est en effet fondé sur la distinction des candidats sur titres. Titres qui sont essentiellement d'ordre scolaire (type d'études suivies, qualité du parcours scolaire, admissibilité à un concours de l'enseignement). La sélection des candidats ne s'opère donc pas sur des compétences cognitives mais surtout sur la certification scolaire. L'examen des dossiers est alors indispensable pour distinguer les candidats sur ces caractéristiques qui seront pondérées localement.

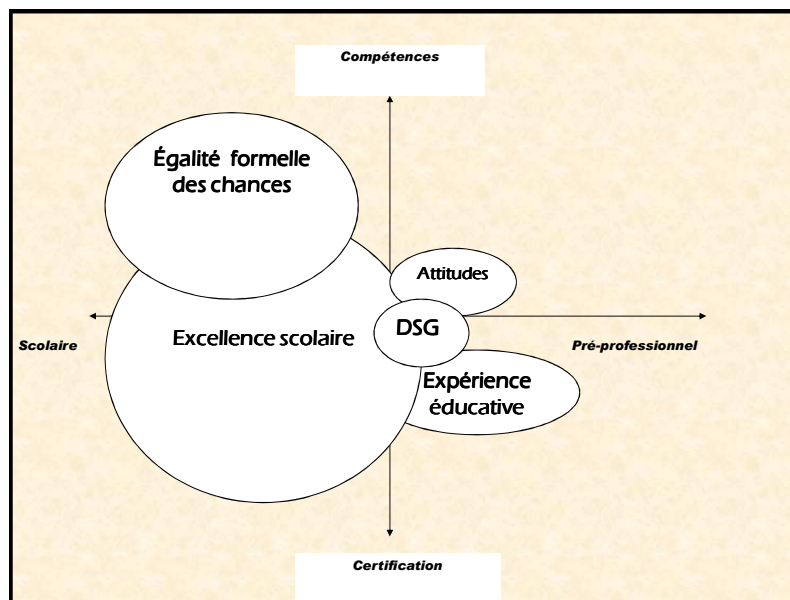
Un quatrième modèle, le modèle de « l'expérience éducative », vise à privilégier les candidats ayant une expérience éducative attestée dans le champ éducatif, de l'animation ou du

périscolaire. L'idée sous-jacente consiste à retenir les candidats ayant participé à la gestion d'un groupe d'enfants. Plus distant avec les savoirs scolaires dont on suppose que le niveau d'étude exigé suffit à en garantir l'acquisition, ce modèle repose sur l'expérience accumulée par les candidats dans des professions voisines mais pas tant en termes de connaissances ou sur les savoir-faire que sur la proximité du public. La procédure de recrutement s'effectue sur dossier.

Un cinquième modèle est fondé sur la « discrimination sociogéographique » (DSG) des candidats. Il s'agit ici de réserver explicitement ou implicitement un quota de place aux candidats présentant certaines caractéristiques sociales (âge des candidats, boursier, etc.) et géographiques (maîtrise d'une langue régionale, appartenance à une académie). Ce modèle est peu fréquent et plus récent que les autres.

L'examen des modalités de recrutement établi à partir d'une analyse des sites internet de l'ensemble des IUFM permet de situer chacun d'entre eux par rapport à cette « carte ».

Figure 1 - Modèles de pré-recrutement



On constate que si certains IUFM s'inscrivent pleinement dans le modèle de l'égalité formelle des chances, aucun IUFM n'adhère complètement et exclusivement aux autres modèles. Il n'existe pas d'IUFM qui ne retiendrait que des critères scolaires pour effectuer leur sélection. Ils tiennent toujours compte d'autres critères tels que l'expérience dans le secteur éducatif ou la validation de modules de préprofessionnalisation. La majorité d'entre eux sont proches des modèles de l'égalité formelle des chances et de l'excellence scolaire.

Il s'agit désormais de porter une attention particulière sur l'un des deux modèles dominants : le modèle d'égalité des chances. Dans quelle mesure les candidats ont-ils des « chances » équivalentes d'accéder à l'entrée à l'IUFM ? Auront-ils par la suite, s'ils réussissent à intégrer la formation, de meilleures chances de devenir professeur des écoles ? Pour répondre à ces deux interrogations, une enquête spécifique a été conduite auprès de candidats à l'entrée d'un IUFM de province. Un échantillon de 1266 candidats (soit 39,5% de la population inscrite) a répondu à un questionnaire permettant d'établir leurs caractéristiques sociales et scolaires, ainsi que leur représentation professionnelle du métier d'enseignant. Après avoir rappelé les principaux déterminants de la réussite de ces tests, nous examinerons successivement l'auto-sélection des candidats et leurs résultats au CERPE.

## 2. Le cheminement des candidats aux tests d'entrée à l'IUFM

Quels sont les déterminants de l'entrée à l'IUFM : une bonne scolarité antérieure, une préparation aux épreuves, un «engagement» pour le futur métier, une préprofessionnalisation ? Et que deviennent ceux qui

n'auront pas été admis à l'IUFM : vont-ils définitivement abandonner leur projet initial, auront-ils des chances d'être admis en PE2 sans avoir suivi de préparation à l'IUFM ? Ce qui nécessitera d'examiner les déterminants de la réussite au CERPE (admissibilité et admission). On s'attardera notamment sur la relation entre test d'entrée à l'IUFM et résultat au concours : sont-ils corrélés, certaines épreuves du test sont-elles plus prédictives que d'autres ?

### ■ *Le « filtrage » progressif des candidats au professorat des écoles*

En 2005, 3209 candidats étaient inscrits au test d'entrée de l'IUFM étudié<sup>2</sup>. Un an plus tard, 265 seront admis sur liste principale en PE2, soit 8,3%. Si l'on se réfère aux candidats présents au test, le taux s'élève (10,6%) car 22,4% des inscrits sont absents le jour des tests (nous y reviendrons). De surcroît, si l'on calcule le taux d'admis au CERPE parmi les présents au test d'entrée à l'IUFM et présents l'année suivante au CERPE, il s'élève alors à 26,3%. Cela étant, l'absence d'admission à l'IUFM à l'issue du test ne dissuade pas complètement ceux qui ont échoué. 22,3% d'entre eux se présenteront l'année suivante au CERPE contre 95% pour les étudiants de l'IUFM. Il est intéressant dans une perspective d'évaluation de l'« effet IUFM » de comparer les chances de réussite des étudiants IUFM aux candidats libres. Parmi les candidats se présentant au CERPE et ayant passé l'année précédente les épreuves d'entrée à l'IUFM, on constate que 7,5% des candidats libres seront admis sur liste principale en PE2 contre 41% pour les candidats IUFM. Ces derniers ont donc 5,5 fois plus de chance d'être admis que les candidats libres. Il serait alors tentant de considérer que la préparation au concours des étudiants IUFM offre de sérieuses garanties de devenir professeur des écoles. Ce serait toutefois surévaluer l'effet IUFM dans la mesure où celui-ci sélectionne ceux qui ont le mieux réussi le test d'entrée dont on peut légitimement penser qu'ils auront des chances plus importantes d'obtenir le CERPE. Mais avant d'estimer toutes choses égales par ailleurs cet effet, revenons sur la sélection des candidats à l'entrée à l'IUFM.

### ■ *Etre admis à l'IUFM : la scolarité antérieure déterminante*

Pour suivre la formation en première année de professeur des écoles dans l'IUFM retenu, les candidats à l'entrée doivent passer trois épreuves : mathématiques, français et culture professionnelle. Les épreuves de français et de mathématiques « prennent appui sur les programmes de seconde et de troisième » (formulation donnée sur le site Internet de l'IUFM de l'enquête). L'épreuve de culture professionnelle évalue les connaissances des candidats sur le métier de professeur des écoles, sur les programmes scolaires, sur les contenus des disciplines enseignées au primaire (EPS, sciences de la vie et de la terre, histoire, etc.) autres que le français et les mathématiques. Cette épreuve ne comporte pas de questions se rapportant au fonctionnement général du système éducatif et très peu aux sciences de l'éducation. Le format des épreuves est celui d'un questionnaire à choix multiples. D'une durée totale d'une heure trente, chaque épreuve comporte vingt questions. Le coefficient de chacune des épreuves (français, mathématiques, culture professionnelle) est égal. Nous examinerons dans un premier temps les résultats aux différentes épreuves avant d'étudier les facteurs de réussite de ce test.

<sup>2</sup> Sur le profil des candidats, voir Lang et Michaut (2005).

- *Les résultats aux épreuves*

Les candidats présents aux tests ont obtenu des résultats en moyenne plus faible en français qu'en mathématiques ou qu'en culture professionnelle. Au-delà de cette tendance générale, la dispersion des résultats donne des indications intéressantes : le coefficient de variation, qui rapporte l'écart type à la moyenne, est plus faible dans l'épreuve de culture professionnelle que dans les deux autres épreuves. Ce qui signifie que les résultats des deux épreuves « disciplinaires » sont plus hétérogènes que ceux de l'épreuve de culture professionnelle.

Tableau 1 - Résultats au test des candidats présents à l'épreuve (N=1108)

	Moyenne (sur 20)	Ecart type	Coefficient de variation
Français	3,98	2,96	0,74
Mathématiques	6,65	4,37	0,66
Culture professionnelle	7,09	2,95	0,42
Ensemble	5,90	2,43	0,41

Au total, 21,2% des candidats inscrits – 27,3% des présents – sont autorisés à suivre l'année prochaine la formation en IUFM.

- *Les déterminants de la réussite au test*

A l'instar des recherches sur la réussite universitaire (Michaut, 2000 ; Michaut et Romainville, 2009), on peut faire l'hypothèse que la réussite aux tests d'entrée dépend des caractéristiques sociodémographiques des candidats, de leur scolarité antérieure et de leur investissement dans la préparation des épreuves. Une dernière dimension, non sans lien avec les précédentes, porte sur les représentations professionnelles des candidats. Soulignons tout d'abord que le score total obtenu par les candidats est principalement déterminé par le score en mathématiques. Ce dernier représente 61% de la variance expliquée alors que le score en culture professionnelle et en français n'explique respectivement que 24% et 15% de celle-ci. Les modèles de régression linéaire et logistique suivants testent toutes choses égales par ailleurs l'effet spécifique de chaque variable sur les scores obtenus dans les trois épreuves et sur les chances d'admission à l'IUFM.

## Modèle 1 - Régression des scores standardisés aux tests d'entrée à l'IUFM

	Français	Mathématiques	Culture professionnelle	Admission odd ratio
(constante)	89,17	93,27	88,64	0,05
<b>SCOLARITE ANTERIEURE</b>				
Bac Economique et social (réf : bac S)	-3,79 (***)	-10,29 (***)	-1,56 (ns)	0,25 (***)
Bac Littéraire (réf : bac S)	1,54 (ns)	-11,73 (***)	0,60 (ns)	0,31 (***)
Autres bacs et équivalences (réf : bac S)	-6,29 (***)	-10,50 (***)	-3,63 (*)	0,18 (***)
Mention bac AB et plus (réf : passable)	3,59 (***)	3,89 (***)	2,95 (***)	1,79 (***)
Licence (réf : Bac+2)	3,43 (***)	4,45 (***)	2,14 (**)	1,89 (***)
Maîtrise et plus (réf : Bac+2)	4,67 (***)	5,90 (***)	5,36 (***)	3,50 (***)
A redoublé au cours de sa scolarité	-3,68 (***)	-2,55 (***)	-0,54 (ns)	0,63 (***)
A redoublé entre bac et Licence	-2,85 (***)	-0,16 (ns)	-0,01 (ns)	0,62 (***)
Module de préprofessionnalisation	0,27 (ns)	0,92 (ns)	2,43 (***)	1,36 (*)
<b>CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES</b>				
Fille (réf : garçon)	-1,79 (ns)	-7,89 (***)	-3,41 (***)	0,48 (***)
Père cadre (réf : père non cadre)	0,34 (ns)	-0,41 (ns)	1,92 (*)	1,10 (ns)
Mère cadre (réf : mère non cadre)	1,75 (ns)	1,11 (ns)	1,74 (ns)	1,23 (ns)
Chômeur, foyer (réf : étudiant non salarié)	2,12 (ns)	-1,53 (ns)	-0,50 (ns)	0,83 (ns)
Etudiant salarié (1/2 temps et plus)	0,14 (ns)	-1,68 (ns)	1,20 (ns)	0,78 (ns)
Actif à tps plein (réf : étudiant non salarié)	-2,59 (*)	-1,41 (ns)	-0,19 (ns)	0,83 (ns)
<b>PREPARATION DES TESTS ET REPRESENTATION DU METIER</b>				
Temps hebdomadaire de préparation	0,00 (ns)	0,28 (**)	-0,07 (ns)	1,00 (ns)
Dispositif d'aide (réf : aucun)	2,79 (***)	-0,22 (ns)	2,39 (***)	1,37 (*)
Supports utilisés pour la préparation des tests				
Annales	2,95 (***)	2,44 (**)	1,53 (ns)	2,72 (***)
Manuels scolaires	0,70 (ns)	-0,04 (ns)	-0,37 (ns)	1,22 (ns)
Textes officiels	0,98 (ns)	0,32 (ns)	3,00 (***)	1,07 (ns)
Ouvrages généraux sur l'éducation	0,07 (ns)	0,56 (ns)	0,31 (ns)	1,10 (ns)
Internet	-0,94 (ns)	-0,34 (ns)	0,60 (ns)	0,93 (ns)
Inscrit à un autre concours	-1,09 (ns)	-1,56 (ns)	1,95 (ns)	0,79 (ns)
Candidatures autres IUFM	2,82 (***)	1,78 (**)	1,00 (ns)	1,16 (ns)
Expériences professionnelles et sociales				
Expérience enseignement	-0,84 (ns)	-0,74 (ns)	-1,00 (ns)	0,89 (ns)
Expérience baby-sitting	1,81 (**)	1,59 (**)	2,52 (***)	1,17 (ns)
Expérience secteur éducatif	0,90 (ns)	0,77 (ns)	-0,20 (ns)	1,09 (ns)
Expérience secteur périscolaire	-0,03 (ns)	0,48 (ns)	-0,39 (ns)	0,83 (ns)
Suivi un stage dans une école	1,37 (*)	1,39 (*)	0,71 (ns)	1,54 (**)
Principale raison du choix du métier (réf : « enseigner »)				
« S'occuper des enfants »	-1,03 (ns)	-1,21 (ns)	-1,79 (*)	0,94 (ns)
« Autres choix »	-1,16 (ns)	-1,93 (*)	-1,84 (ns)	0,92 (ns)
Choix métier avant le bac (réf : après bac)	-2,06 (**)	-0,22 (ns)	-2,67 (***)	0,68 (**)
Niveau d'enseignement souhaité				
CP (réf : maternelle)	4,11 (***)	-0,22 (ns)	1,70 (ns)	1,75 (**)
CE1-CE2 (réf : maternelle)	3,25 (**)	-0,06 (ns)	0,67 (ns)	1,80 (**)
CM1-CM2 (réf : maternelle)	5,03 (***)	1,79 (ns)	2,04 (ns)	2,74 (***)
Pas de préférence (réf : maternelle)	4,66 (***)	0,52 (ns)	2,10 (*)	1,95 (***)
Substantifs pour qualifier le métier (réf : « Prof. des écoles »)				
« Instituteur »	2,68 (***)	1,05 (ns)	2,68 (**)	1,42 (*)
« Maître d'école »	0,30 (ns)	0,55 (ns)	0,29 (ns)	1,37 (ns)
« Enseignant »	4,16 (***)	1,77 (ns)	3,20 (**)	2,03 (***)
<b>R<sup>2</sup> ajusté ou de Cox and Snell(en %)</b>	<b>15,7%</b>	<b>32,9%</b>	<b>9,0%</b>	<b>22,1%</b>

**Lecture** : les candidats possédant un baccalauréat ES ou B obtiennent en moyenne 3,79 point (sur 100) de moins que les bacheliers scientifiques à l'épreuve de français. Par rapport à la probabilité d'être admis des bacheliers scientifiques, les bacheliers ES ont une probabilité 4 fois moindre (1/0.25). Les seuils de significativité sont les suivants : \*\*\* : 0,01 ; \*\* : 0,05 ; \* : 0.10 ; ns : non significatif.



*L'influence des caractéristiques sociodémographiques : avantage aux garçons*

L'âge et l'origine sociale des étudiants ne sont pas directement associés à une meilleure réussite. Certes les enfants de cadre, en particulier ceux dont les parents sont enseignants, réussissent significativement mieux les tests mais c'est surtout parce que leur scolarité a été meilleure : davantage bacheliers scientifiques avec une mention au bac, meilleurs résultats au bac de français. Autant d'indicateurs qui s'avèreront fondamentaux pour réussir à être admis à l'IUFM. Le résultat le plus surprenant concerne la meilleure réussite des garçons alors que l'inverse s'impose dans les recherches sur la réussite universitaire (e.g. Gruel et Thiphaine, 2004). 42% des garçons présents seront admis contre 25,5% des filles. Cette meilleure réussite s'explique en partie par une surreprésentation des garçons dans les filières scientifiques, filières qui nous le verrons réussissent mieux les tests. De plus, ils n'améliorent leurs résultats qu'en mathématiques et qu'en culture professionnelle sachant que cette dernière épreuve comporte un certain nombre de questions portant sur les sciences expérimentales. Indéniablement, ces épreuves favorisent les garçons qui pourtant marquent un « engouement » moins important pour le professorat des écoles. Ils ont moins fréquemment suivi des stages dans une école ou un dispositif de préprofessionnalisation ; ils ont consacré moins de temps à la préparation du test (5,2 h/semaine vs 6,2 pour les filles). Il faut préciser que ce moindre engagement a également pour origine un choix tardif vers le professorat des écoles. Seuls 15% des garçons avaient fait ce choix avant d'entrer au lycée contre 46,2% des filles. Ida Berger (1979) évoquait déjà cette moindre « vocation » des garçons pour le métier d'instituteur. Le statut social et les conditions de vie ont un impact mineur sur la réussite aux épreuves. Par rapport aux étudiants n'exerçant pas d'activité salariée régulière, les candidats ayant une activité professionnelle au moins à mi-temps n'obtiennent pas de résultat significativement différent. Mais, au total, les résultats dépendent peu des caractéristiques sociodémographiques. Celles-ci n'expliquent que 2,3% de la variance supplémentaire du score moyen aux épreuves.

*La scolarité antérieure dans le second degré déterminante*

Par rapport aux caractéristiques sociodémographiques, la scolarité antérieure apparaît déterminante dans la réussite aux tests, en particulier pour l'épreuve de mathématiques. Ainsi, les bacheliers scientifiques réussissent globalement mieux et ont une probabilité plus forte d'être admis à l'IUFM. Les bacheliers littéraires obtiennent les meilleurs scores en français sans arriver toutefois à se distinguer significativement des scientifiques. Enfin, les bacheliers technologiques ou ceux qui possèdent une équivalence du bac ont des résultats significativement inférieurs aux autres bacheliers et ceci dans les trois épreuves. La qualité du parcours scolaire et universitaire (mention au baccalauréat, nombre de redoublement) et le plus haut niveau d'étude atteint exerce également une influence sur les résultats aux tests. Les candidats possédant un diplôme de niveau bac+4 ou plus obtiennent de meilleurs résultats que ceux de bac+3, eux-mêmes étant en meilleure position que les bac+2 surtout s'ils n'ont jamais redoublé dans l'enseignement supérieur. La maîtrise des savoirs scolaires à la sortie du lycée apparaît plus déterminante que le type de formation suivie à l'université. Un modèle dans lequel figure concomitamment la série du bac et la discipline de Licence montre que le pourcentage de variance expliquée du score total augmente de 5% avec la série du bac contre 2,3% pour la discipline de Licence. Autrement dit, il importe moins d'avoir telle ou telle Licence que de posséder un baccalauréat scientifique. Certes, les candidats possédant ou préparant une Licence en Sciences de la vie ou en sciences de la matière obtiennent de meilleurs résultats mais ils ne se distinguent pas toutes choses égales par ailleurs des bacheliers scientifiques inscrits dans d'autres disciplines (hormis en STAPS et en Géographie). Cela étant, les étudiants de certaines filières peuvent tirer un bénéfice de leurs études spécifiques. Ainsi, les étudiants de Lettres, à l'épreuve de français, obtiennent des scores significativement supérieurs aux étudiants de STAPS, des filières juridiques et économiques ou que les étudiants de Psychologie. Toutefois, ces derniers compensent ce résultat par de meilleurs scores en mathématiques. Dans l'épreuve de culture professionnelle, ce sont les étudiants d'Histoire et de Sciences de l'éducation qui se distinguent des autres filières. La nature des épreuves a par conséquent une influence déterminante sur les caractéristiques des étudiants sélectionnés.

*La préparation des tests : le « bachotage » bénéfique*

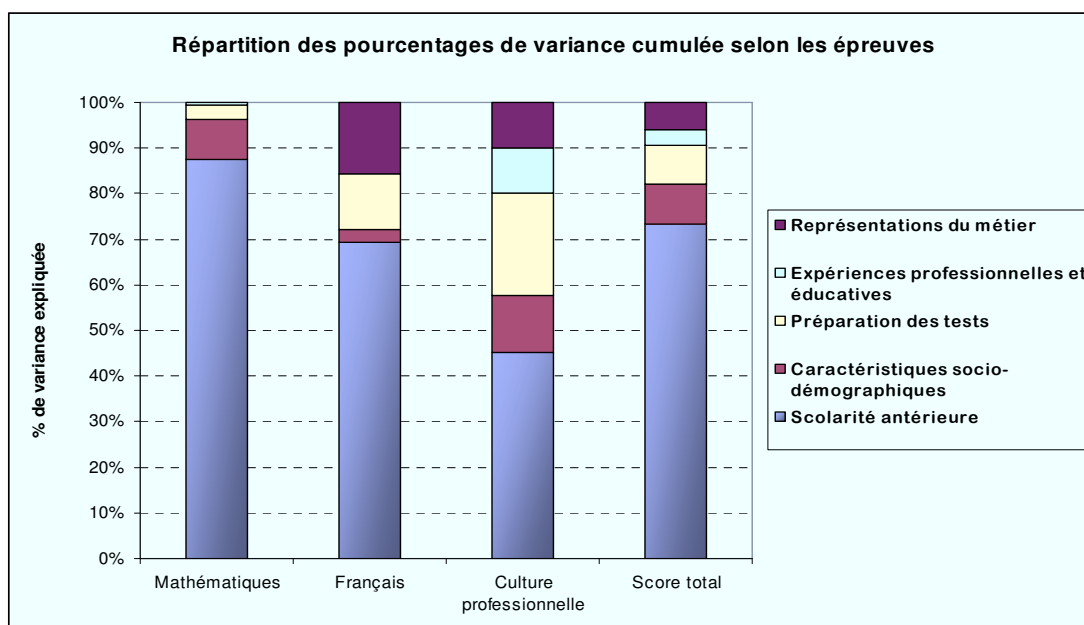
Le temps de préparation des tests n'est pas significativement associé à de meilleurs résultats aux tests, sauf en mathématiques ; épreuve pour laquelle les candidats qui s'investissent fortement (plus de 10 heures par semaine) obtiennent des scores plus élevés. Plus que le temps, ce sont les modalités de préparation qui s'avèrent décisives. Ainsi, utiliser des annales – ce que font 90% des candidats – pour les épreuves de français et de mathématiques, consulter les textes officiels pour l'épreuve de culture professionnelle sont plus efficaces que d'utiliser des manuels scolaires, des ouvrages généraux sur l'éducation ou Internet. De même, avoir suivi un dispositif spécifique de préparation des tests ou du CERPE offre des chances supplémentaires de réussite. En définitive, tout laisse à penser que le « bachotage » des épreuves, en particulier les mathématiques, est associé à une probabilité plus grande d'entrer dans un IUFM. En atteste par exemple, le faible impact des modules de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement ou les expériences professionnelles (enseignement, secteur éducatif ou périscolaire). Seul un stage dans une école a des conséquences positives sur les chances d'inscription dans un IUFM mais l'effet du stage semble davantage révéler un engagement et un investissement forts dans le métier que la résultante d'un supplément de compétences contribuant à la réussite des épreuves.

*Les représentations du métier : avantage aux « enseignants »*

Toutes choses égales par ailleurs, les candidats qui ont choisi ce métier durant ou à la fin de leurs études supérieures obtiennent de meilleurs résultats en français et en culture professionnelle. On peut penser qu'il s'agit d'étudiants moins scolaires, ayant accumulé du « capital culturel », mieux organisés, plus stratégiques. Plus fondamentalement, ceux qui qualifient le métier par le substantif « enseignant(e) » obtiennent des résultats supérieurs à ceux qui utilisent des autres appellations, notamment celle de « maître(sse) d'école ». De même, ceux qui souhaiteraient enseigner au cours moyen réussissent mieux les épreuves, en particulier celles de français. Au total, les candidats privilégiant les apprentissages fondamentaux plutôt que l'aspect éducatif du métier ont de plus grandes chances d'intégrer l'IUFM.

Pour conclure, le graphique suivant représente la répartition des pourcentages de variance cumulée des différentes dimensions pour chaque épreuve. Près des trois quarts de la variance expliquée du score total dépend de la scolarité antérieure. Ceci apparaît d'autant plus vrai pour l'épreuve de mathématiques et dans une moindre mesure pour l'épreuve de français. La préparation du test apparaît beaucoup moins déterminante hormis pour l'épreuve de culture professionnelle sachant toutefois que ce n'est pas cette épreuve qui fait la « différence ».

*Graphique 2 - Répartition de la variance expliquée des résultats au test*



### ■ **Persévérer en cas de non admission à l'IUFM**

Avant d'examiner la réussite au CERPE, il convient de s'attarder sur le devenir des candidats non admis à l'IUFM. Vont-ils persévérer dans leur projet initial ou préféreront-ils abandonner ? A défaut de pouvoir interroger individuellement les candidats non admis à l'IUFM, il est possible d'examiner leur situation un an plus tard en se focalisant exclusivement sur leur inscription au CERPE dans l'académie enquêtée. Ainsi, 25,3% des candidats non admis à l'IUFM s'inscriront et se présenteront aux épreuves du CERPE l'année suivante dans l'académie. Cela ne signifie pas que les trois quarts restants auront tous abandonné le projet de devenir professeur des écoles. Certains d'entre eux se sont probablement inscrits dans une autre académie, d'autres n'auront pas obtenu leur Licence et ne pourront pas par conséquent s'inscrire au CERPE. D'autres enfin passent le concours de professeur des écoles dans le secteur privé. Autrement dit, cette proportion d'un quart de « persévérants » est sans nul doute sous-estimée.

Ces « persévérants » présentent-ils des caractéristiques spécifiques ? On peut faire l'hypothèse que les candidats ayant obtenu des scores faibles au test d'entrée à l'IUFM abandonneront plus fréquemment, et que persisteront surtout ceux qui avaient des résultats suffisants pour espérer réussir le concours. Mais on peut aussi considérer que cette persistance sera davantage présente chez les candidats s'étant déjà engagés dans leur projet professionnel. Cet engagement se caractérise sous diverses formes : antériorité du projet, préprofessionnalisation, préparation des tests et du CERPE, stage dans les écoles, etc. La rareté des débouchés professionnels de certaines filières universitaires pourraient également jouer un rôle dans la persévérance.

En moyenne 25,3% des candidats non inscrits à l'IUFM se présentent au CERPE. Les plus faibles – *i.e.* le premier quartile du score au test d'entrée à l'IUFM – seront 22,4% à s'inscrire néanmoins au CERPE (versus 25,3% en moyenne). La persistance n'est d'ailleurs associée à aucun des trois scores (mathématiques, français et culture professionnelle). L'hypothèse d'une persévérance plus forte de ceux qui se sont engagés dans la préparation concours (suivi d'un module de préprofessionnalisation et de préparation du CERPE, temps important de préparation des épreuves) est elle aussi invalidée. De même, ni les caractéristiques sociodémographiques, ni la scolarité antérieure des candidats ne sont associées à l'inscription au CERPE. En définitive, c'est essentiellement la situation géographique des candidats qui s'avère déterminante. Les candidats ayant suivi leurs études dans les universités de l'académie se présenteront plus fréquemment (32,1%) que ceux des universités non limitrophes (11,2%).

### ■ **Réussir le CERPE : des résultats au test d'entrée à l'IUFM déterminants**

Parmi les 477 candidats inscrits et présents au CERPE 2006 de notre échantillon, 256 seront admissibles (soit 53,7%) et parmi eux 133 seront admis sur liste principale. Au total, 27,9 % auront passé le cap de l'admission. Les modèles de régression suivants mesurent progressivement l'effet de chaque variable d'une part sur l'admissibilité au concours, d'autre part sur l'admission.

- *L'admissibilité au CERPE : avantage aux « scientifiques »*

Le premier modèle est simplement constitué d'une variable indépendante : le type de préparation au concours, soit au titre de candidat libre, soit après avoir reçu une formation à l'IUFM des Pays de la Loire. Il apparaît alors une réussite significativement supérieure des candidats IUFM. L'odds ratio de 11,63 signifie que la proportion d'admissible parmi les candidats IUFM (74,9%) est largement supérieure à celle des candidats libres (20,4%).

## Modèle 2 - Probabilités d'être admissible et d'être admis au CERPE 2006

Modalités	1. IUFM		2. IUFM+scores		3. IUFM +scores+ Scolarité antérieure		4. IUFM+Score+Scolarité Antérieure+ CSD	
	Coeff. B (Signif.)	Exp(B)	Coeff. B (Signif.)	Exp(B)	Coeff. B (Signif.)	Exp(B)	Coeff. B (Signif.)	Exp (B)
Constante	-1.36		-9.59		-10.93		-10.67	
IUFM (réf. Candidat libre)	2.45***	11.63	1.25	3.49	1.40	4.10	1.39	4.02
Score math			0.078***	1.06	0.042***	1.04	0.045***	1.05
Score français			0.016*	1.02	0.015 (ns)		0.015 (ns)	
Score culture professionnelle			0.014 (ns)		0.015 (ns)		0.018 (ns)	
Bac ES (réf. S)					-0.83***	0.43	-0.93***	0.40
Bac L (réf. S)					-1.09***	0.33	-1.22***	0.30
Autres bacs (réf. S)					-1.57***	0.20	-1.52***	0.22
Moyenne bac français					0.30***	1.34	0.29***	1.34
Préprofessionnalisation					-0.06 (ns)		-0.06 (ns)	
Fille (réf. Garçon)							0.56*	1.77
Boursier							-0.42 (ns)	
Age							-0.05 (ns)	
<b>R<sup>2</sup> de Cox et Snell</b>	25,8%		30,6%		35,0%		36%	

Il serait alors tentant de considérer la préparation « institutionnelle » comme garante d'une réussite au concours. Or, les IUFM présélectionnent les « meilleurs » candidats de sorte que la mesure de la « valeur ajoutée » de l'IUFM doit tenir compte des caractéristiques individuelles des candidats et notamment leurs résultats antérieurs. Le deuxième modèle intègre les résultats des candidats lorsqu'ils se sont présentés aux épreuves d'entrée à l'IUFM en 2005. L'effet IUFM reste très significatif mais l'odd ratio diminue fortement (3,49). Autrement dit, une part importante des meilleurs résultats des candidats IUFM tient aux scores qu'ils ont obtenus au test d'entrée. En effet, quelle que soit l'épreuve, plus le score augmente, plus les chances d'admissibilité s'accroissent. Toutefois, le résultat à l'épreuve de mathématiques apparaît plus déterminant que ceux obtenus à l'épreuve de français ou de culture professionnelle. Le V de Cramer qui mesure l'association entre le score et l'admissibilité est beaucoup plus élevé pour l'épreuve de mathématiques, attestant du poids fondamental qu'occupe cette épreuve. Au total, le quart des candidats les plus faibles seront 17,6% à être admissibles alors que le quart des plus forts seront 86,5%. Plus encore, ceux qui appartiennent au dernier quartile des trois épreuves (les plus forts) seront 95% à être admissibles alors qu'à l'inverse seuls 4,5% le seront s'ils appartiennent au premier quartile (les plus faibles).

Tableau 4 - Proportion de candidats admissibles au CERPE 2006 selon les quartiles des scores au test d'entrée à l'IUFM 2005

	Mathématiques	Français	Culture professionnelle	Score total
Q1	22,5%	33,6%	32,7%	17,6%
Q2	38,6%	49,1%	50,8%	40,0%
Q3	73,8%	62,5%	56,4%	73,0%
Q4	82,1%	72,6%	69,9%	86,5%
V de Cramer	0,487	0,295	0,262	0,544

Lecture : 22,5% des candidats appartenant au premier quartile (25% les plus faibles) du score en mathématiques au test d'entrée à l'IUFM sont admissibles au CERPE 2006.

Ce premier résultat montre que les critères de la sélection effectuée à l'entrée à l'IUFM correspondent assez bien à ceux utilisés pour le CERPE. L'IUFM sélectionne effectivement les candidats qui ont les chances les plus fortes d'être admissibles. Toutefois, il apparaît que l'admissibilité dépend davantage du score en mathématiques que du score en français ou en culture professionnelle. A score équivalent au test d'entrée, la scolarité antérieure continue à avoir un effet sur les résultats des candidats. Ainsi les bacheliers S sont plus fréquemment admissibles que les autres bacheliers généraux, ces derniers étant plus admissibles que les bacheliers technologiques ou les « équivalents » du bac. La série du bac apparaît plus déterminante que la discipline de Licence. En effet, un modèle dans lequel figure celle-ci n'indique pas de différences très significatives entre les différents secteurs disciplinaires. Certes, les étudiants de SHS, de Lettres et de Langues obtiennent des résultats significativement inférieurs aux étudiants de Sciences de la vie ou de la matière mais à bac et à score au test d'entrée équivalents, les écarts entre les secteurs disciplinaires disparaissent. Par exemple, parmi les titulaires d'une Licence de Sciences de l'éducation, 82% des bacheliers S sont admissibles alors qu'ils ne seront que 31% avec un autre bac ! Au final, les bacheliers scientifiques accroissent leur avantage : davantage recrutés à l'entrée à l'IUFM, ils seront également plus fréquemment admissibles au CERPE. La dernière variable relevant de la scolarité antérieure concerne la moyenne obtenue au baccalauréat de français. Alors que celle-ci n'était pas corrélée à l'épreuve de français du test d'entrée, elle est significativement associée à une plus forte admissibilité au CERPE. Ce résultat semble valider l'hypothèse d'une inadéquation entre les épreuves de français du test d'entrée à l'IUFM et du CERPE.

L'admissibilité est peu dépendante des caractéristiques sociodémographiques des candidats, hormis une meilleure réussite des filles toutes choses égales par ailleurs. Les taux d'admissibilité « bruts » sont en leur défaveur – 51,8% des filles sont admissibles versus 62,4% des garçons – car elles possèdent moins fréquemment un baccalauréat scientifique que les garçons. Mais à série du bac et à score équivalents, elles auront finalement davantage de chance d'être admissible.

- *Réussir l'admission au CERPE : avantage aux « littéraires »*

256 candidats de notre échantillon seront au total admissibles et parmi eux, 133 (soit 52%) seront admis sur liste principale en seconde année de professorat des écoles. Les déterminants de l'admission sont-ils identiques à ceux de l'admissibilité. Les étudiants des IUFM conservent-ils l'avantage constaté pour l'admissibilité ? Un premier modèle de régression qui compare uniquement les taux d'admission des candidats libres aux étudiants IUFM indique que ces derniers sont plus fréquemment admis. En effet, 54,6% des candidats IUFM seront admis sur liste principale contre 36,8% des candidats libres. L'écart entre les deux catégories de candidats est significatif mais il est nettement moins important que lors de la phase d'admissibilité. Plus encore, si on introduit dans un deuxième modèle les caractéristiques individuelles des candidats et plus particulièrement des indicateurs de la scolarité antérieure (série du bac, scores au test d'entrée), l'écart entre les deux groupes n'est plus significatif. Les étudiants de l'IUFM admissibles se distinguent des candidats libres admissibles par un score au test d'entrée à l'IUFM largement supérieur et une proportion de bacheliers scientifiques plus importante (56,8% vs 28,9%). Les candidats libres admissibles ont davantage un profil de « littéraires » ayant obtenu de meilleurs résultats au bac de français (en moyenne 12/20 vs 11,1 pour les candidats IUFM). Or, ces deux variables (bac L et moyenne au bac de français) sont déterminantes pour l'admission en PE2. En effet, 64,6% des bacheliers littéraires seront admis contre 50,4% des bacheliers scientifiques et un point de plus au bac de français offre en moyenne 6% de chances supplémentaires d'être admis. Le score à l'épreuve de mathématiques du test d'entrée à l'IUFM n'a par contre pas d'incidence significative sur l'admission. Ce qui explique que les bacheliers scientifiques et plus généralement les étudiants des disciplines universitaires « scientifiques » n'obtiennent pas de résultats meilleurs. A noter également que les caractéristiques sociodémographiques sont sans effet notable sur l'admission. Le faible pouvoir explicatif de ce modèle a vraisemblablement pour origine les critères de sélection retenus par les jurys lors des

épreuves orales. Les candidats doivent davantage faire preuve d'une « culture générale » et s'exprimer aisément que démontrer leur maîtrise de compétences professionnelles (Dequiré, 2008).

Modèle 3 - Probabilités d'être admis sur liste principale au CERPE 2006 parmi les admissibles

P=52%	1. IUFM		2. IUFM+scores		3. IUFM +scores+ Scolarité antérieure		4. IUFM+Score+Scolarité Antérieure+ CSD	
	Coeff. B (Signif.)	Exp(B)	Coeff. B (Signif.)	Exp(B)	Coeff. B (Signif.)	Exp(B)	Coeff. B (Signif.)	Exp(B)
Constante	-0.54		-3.65		-6.38		-6.16	
IUFM (réf. Candidat libre)	0.72**	2.06	0.27 (ns)		0.65 (ns)		0.63 (ns)	
Score math			0.006 (ns)		0.011 (ns)		0.010 (ns)	
Score français			0.014 (ns)		0.008 (ns)		0.009 (ns)	
Score culture professionnelle			0.012 (ns)		0.009 (ns)		0.008 (ns)	
Bac ES (réf. S)					-0.32 (ns)		-0.32 (ns)	
Bac L (réf. S)					0.56*	1.75	0.60*	1.82
Autres bacs (réf. S)					1.42 (ns)		1.43 (ns)	
Moyenne bac français					0.03***	1.03	0.03***	1.03
Préprofessionnalisation					-0.42 (ns)		-0.44 (ns)	
Fille (réf. Garçon)							-0.19 (ns)	
Boursier							0.18 (ns)	
Age							-0.01 (ns)	
<b>R<sup>2</sup> de Cox et Snell</b>	1,6%		2,8%		10,8%		11,1%	

## Conclusion

Les résultats de cette recherche montrent, outre une variété des modes de recrutement opérés par les IUFM, l'importance de la sélection des candidats dans la « productivité » des établissements de formation. Les IUFM sont contraints d'effectuer le recrutement adéquat. Leur faut-il sélectionner les candidats les plus aptes à réussir le concours ou sélectionner les candidats susceptibles de devenir les enseignants les plus efficaces et les plus équitables ? Outre la polysémie que recouvrent ces deux termes, il conviendrait d'établir les caractéristiques d'un enseignant efficace. C'est davantage dans les pratiques pédagogiques et les attentes des enseignants que les différences d'efficacité s'observent (Bressoux, 2007). On peut dès lors faire l'hypothèse que les IUFM n'ont d'autres alternatives que celle de recruter des candidats qui seront le mieux à même de réussir le concours. Or, les résultats précédents montrent le poids déterminant de la scolarité antérieure sur cette réussite. La maîtrise de la culture scolaire qu'elle soit révélée par des tests ou attestée par des titres est au cœur de cette sélection. Les IUFM y accordent d'ailleurs un poids déterminant dans la sélection des étudiants. L'impact du niveau de formation n'est pas spécifique à l'accès au professorat des écoles. Il est fortement associé à l'entrée dans la fonction publique (Fougère et Pouget, 2003).

Toutefois, l'effet IUFM semble désormais moins important qu'il y a dix ans. La part des étudiants IUFM parmi les admis au concours est passé de 70,5% en 1995 à 53,5% en 2005. Cette diminution pourrait résulter d'une détérioration de la qualité du recrutement et de la préparation au concours opérées par les IUFM mais aussi de la concurrence accrue entre candidats IUFM et candidats libres. La multiplication des dispositifs de formation privée et des publications préparant au concours atteste de ce renforcement de la concurrence. S'y ajoute vraisemblablement une translation des candidatures du second degré vers le premier degré, conséquence de la baisse des emplois offerts dans le second degré. Ainsi, le nombre de postes ouverts aux concours externes du second degré (hors agrégation) a largement diminué entre

1995 et 2005, passant de 18100 à 11535 alors que dans le même temps le nombre de postes au CERPE est passé de 9622 à 12435, entraînant parallèlement une diminution des candidatures au professorat du second degré (de 71258 à 64460) et une augmentation des candidatures au professorat du premier degré (de 49954 à 57324). On peut par conséquent penser qu'à l'avenir une partie des étudiants projetant initialement d'enseigner dans le second degré se présentera plus fréquemment au concours de professeur des écoles.

Au final, la situation des IUFM apparaît paradoxale : demandeurs d'une plus grande professionnalité, ils excluent généralement des critères de sélection, la préprofessionnalisation des candidats en se focalisant le plus souvent sur des critères académiques. De surcroît, leur « valeur ajoutée » se situe essentiellement lors des épreuves d'admissibilité alors que l'on s'attendrait à ce qu'ils fassent la différence lors des oraux. Il faut peut-être interpréter cette situation comme une volonté institutionnelle de « professionnaliser » les seuls lauréats...

## Bibliographie

BERGER I. (1979), *Les instituteurs d'une génération à l'autre*, Paris, PUF.

BRESSOUX P. (2007), « Qu'est-ce qui caractérise un enseignant efficace ? », *Enseigner*, V. Dupriez & G. Chapelle (dir.), Paris, PUF, pp.95-107.

DEQUIRE A.-F. (2008), *La sélection des professeurs des écoles : regard sociologique sur une pratique*, Paris, L'Harmattan.

FOUGERE D. & POUGET J. (2003), « Les déterminants économiques de l'entrée dans la fonction publique », *Economie et statistiques*, n°369-370, pp.15-48.

GUIBERT P., LAZUECH G. & RIMBERT F. (2008), *Enseignants débutants : faire ses classes. L'insertion professionnelle des professeurs du second degré*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

GRUEL L. & THIPHAINE B. (2004), *Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines*, OVE-LESSOR.

LANG V. & MICHAUT C. (2005), « Évaluation des profils des candidats au professorat des écoles et facteurs de réussite aux tests d'entrée à l'IUFM », *Colloque international de l'association pour le développement des méthodologies de l'évaluation en éducation (ADMEE)*, Reims.

LESSARD C. & TARDIF M. (2005), *La profession d'enseignant aujourd'hui : évolutions, perspectives et enjeux internationaux*, Bruxelles, De Boeck.

MAROY C. (2005), « Évolutions du travail enseignant en Europe : facteurs de changement, incidences et résistances », *Les Cahiers de recherche en éducation et formation*, n°42.

MICHAUT C. (2000), *L'influence du contexte universitaire sur la réussite des étudiants*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.

MICHAUT C. & ROMAINVILLE M. (dir.), (2010), *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*, à paraître.

PAOLA M. (2006), « Concours de recrutement de professeurs des écoles- Session 2005 », *Note d'information du Men*, n°06.20.

van ZANTEN A. & RAYOU P. (2004), *Enquête sur les nouveaux enseignants : changeront-ils l'école ?*, Paris, Bayard Centurion.